CITEPA

Rapport d'activité 2019

42, rue de Paradis – 75010 Paris
Tél. : + (33) 1 44 83 68 83
Fax. : + (33) 1 40 22 04 83
www.citepa.org - infos@citepa.org

SIRET : 784 663 544 00053
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11753992975.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
TVA intracommunautaire : FR 76 784 663 544

Conception : Particule - 06 86 78 14 08

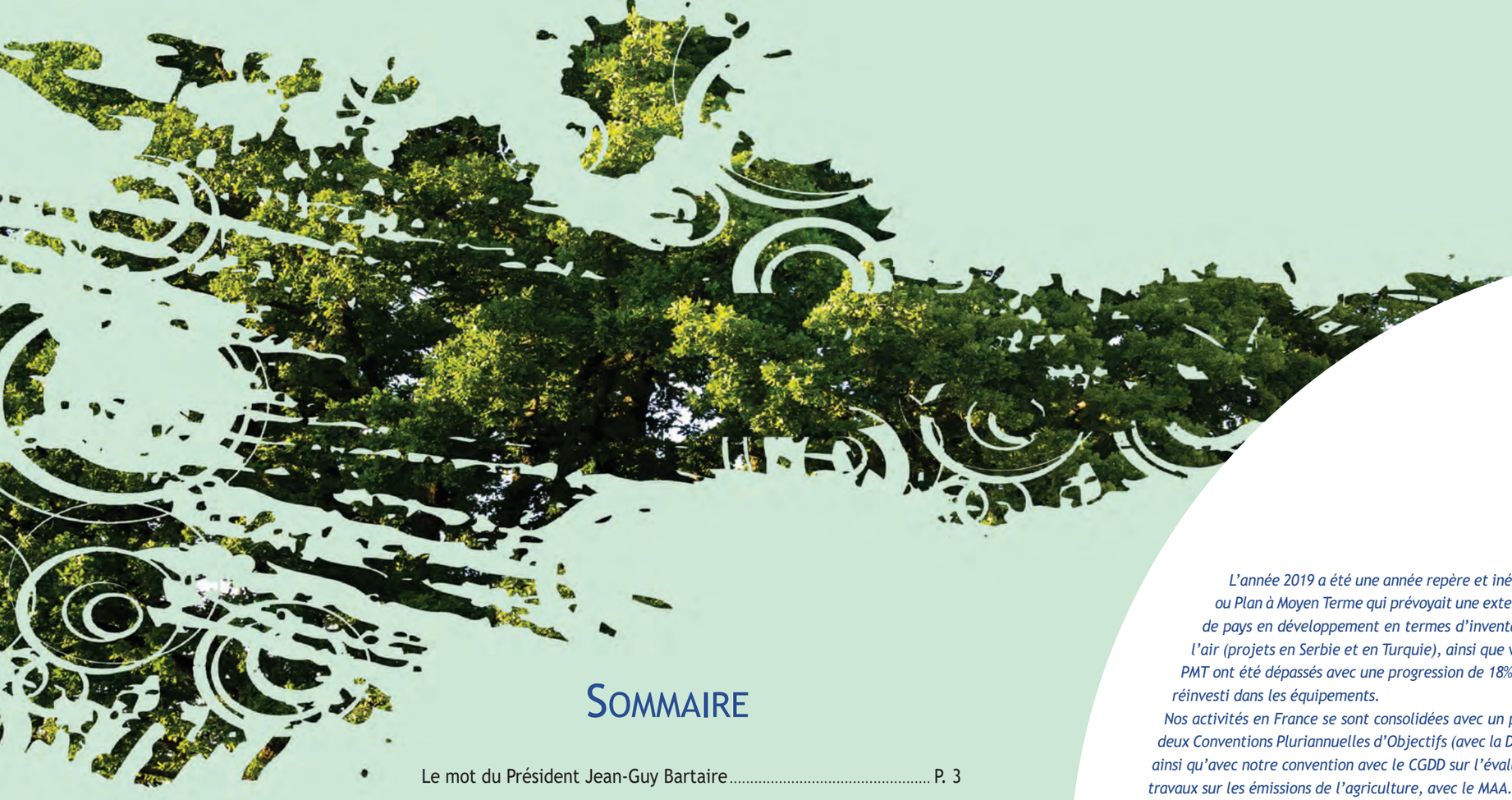

Sommaire

Le mot du Président Jean-Guy Bartaire ..... P. 3

1 Missions et compétences : ..... P. 4
- Statuts, missions, raison d'être et positionnement
- Organisme ISO 9001
- Solutions proposées
- Plan à Moyen Terme
- Domaines d'Activités Stratégiques

2 Quelques travaux en 2019 (DAS 1 à 3) ..... P. 10
- Exemples choisis par département et par unité
- Mappemonde de nos activités en 2019

3 Actions de communication (DAS 4) ..... P. 20
- Le nouveau Site Internet
- Le nouveau SECTEN
- Autres publications
- Retour sur la Journée d'Etudes 2019

4 Organisation, adhérents ..... P. 24
- Organigramme au 1er juin 2020
- Aménagements des locaux
- Adhérents
- Composition du Conseil d'Administration et du bureau

Perspectives 2020 par Jérôme Boutang, Directeur général ..... P. 31

Le mot du Président

L'année 2019 a été une année repère et inédite pour le Citepa. Repère car 2019 était la première année de notre PMT ou Plan à Moyen Terme qui prévoyait une extension de nos activités vers le renforcement de capacités des administrations de pays en développement en termes d'inventaires de GES et de MRV, de politiques et mesures en termes de qualité de l'air (projets en Serbie et en Turquie), ainsi que vers l'adaptation au changement climatique. Inédite car les objectifs de ce PMT ont été dépassés avec une progression de 18% de notre chiffre d'affaires et avec un résultat net positif immédiatement réinvesti dans les équipements.

Nos activités en France se sont consolidées avec un partenariat toujours plus fort avec le MTES qui se traduit notamment par deux Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (avec la DGEC et la DGPR), l'accompagnement de la réforme de l'ETS (avec la DGEC) ainsi qu'avec notre convention avec le CGDD sur l'évaluation environnementale des projets. Par ailleurs nous avons continué nos travaux sur les émissions de l'agriculture, avec le MAA.

Nos activités à l'international ont également été très intenses. Nous sommes intervenus dans vingt pays et la part du chiffre d'affaires à l'international est maintenant de près de 25%.

Nous sommes également présents en tant qu'experts de l'Union Européenne (European Topic Centre) et au sein des Nations Unies à Genève dans le cadre de la Convention sur la Pollution atmosphérique Transfrontière à Longue Distance, en assurant avec ENEA Italie la Co-présidence de TFTEI ou Task Force on Techno-Economic Issues. A noter que la réunion annuelle de TFTEI a eu lieu pour la première fois au Canada à Ottawa, les 22 et 23 novembre 2019 à l'invitation des autorités fédérales canadiennes. Il convient de noter également que dans le cadre de TFTEI, la compétence du Citepa a été demandée dans la participation d'un Workshop technique sur les émissions de COV organisé à MINSK les 11 et 12 novembre 2019, à l'attention des pays de l'EECCA. Ce Workshop a permis de résoudre définitivement les problèmes perçus par les pays de l'EECCA dans les émissions de COV.

Tout ce travail n'aurait pas pu être accompli sans un très gros effort fourni par l'ensemble du personnel du Citepa que je tiens à remercier chaleureusement.

Par ailleurs la confiance dans le Citepa, sans cesse réaffirmée par le MTES, le MAA et l'ADEME, a largement contribué aux bons résultats de l'année 2019, et je tiens à les remercier vivement.

Il est aussi très important de noter la confiance et le soutien qui nous ont été apportés par de nombreuses administrations publiques étrangères et par nos adhérents, tout au long de l'année 2019, sans lesquels nos missions à l'étranger comme en France, auraient été beaucoup moins prégnantes. Je tiens à les remercier également.

Jean-Guy Bartaire, Président

Missions et compétences

1
- Statuts, missions, raison d'être et positionnement
- Organisme ISO 9001
- Solutions proposées
- Plan à Moyen Terme
- Domaines d'Activité Stratégiques

Statuts, missions, raison d'être et positionnement du Citepa

Statuts

Créé en 1961, le Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique est une association à but non lucratif (loi 1901). Le Citepa identifie, analyse et diffuse des données et des méthodes sur la pollution atmosphérique - notamment les émissions dans l'air - et le changement climatique. En près de soixante ans, la gouvernance du Citepa a évolué afin d'associer tous les acteurs experts de la lutte contre le changement climatique et de la pollution atmosphérique. Les secteurs d'activité représentés se sont diversifiés notamment auprès de l'agriculture et des nouvelles technologies. Des laboratoires de recherche et des ONG ont rejoint son conseil d'administration.

Selon ses statuts, le Citepa a pour mission de connaître, coordonner, promouvoir, réaliser et diffuser des études, essais et recherches scientifiques et techniques concernant la pollution atmosphérique et du changement climatique. Cette mission s'exerce en direction des pouvoirs publics français, d'administrations et d'entreprises françaises et étrangères.

Raison d'être

Le Citepa produit et diffuse des expertises d'émissions de contaminants dans l'air ainsi que de projets adaptatifs, à l'attention de décideurs et de spécialistes en France et à l'étranger et contribue ainsi à lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique. Opérateur d'Etat pour le compte du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le Citepa élabore les inventaires nationaux de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre sous différents formats CCNUCC, EMEP, Protocole de Kyoto et CEE-NU. Au titre d'opérateur, il entreprend de nombreuses missions de tierce expertise, de renforcement des capacités et de formation d'experts publics et privés en France et à l'étranger, en matière d'atténuation comme d'adaptation.

Positionnement d'expert impartial

Le Citepa œuvre pour le bien commun, sans but lucratif ni intérêt partisan, en matière d'environnement. Il s'assure du suivi de règles techniques et objectives, pour permettre une reconnaissance permanente de ce critère de référent.

Le Citepa réalise des travaux pour la recherche, l'Administration, des industriels, des organismes professionnels, des administrations étrangères, des collectivités locales, l'Union européenne, des organisations internationales, des bureaux d'études et des centres de recherche, se traduisant, entre autres, par des inventaires d'émissions, des guides techniques ou méthodologiques, des bilans d'émissions de gaz à effet de serre, des diagnostics COV, des études prospectives, des analyses des politiques et mesures, des outils de simulation et de rapportage dits « MRV », de la modélisation, de la spatialisation, des statistiques, des analyses technico-économiques, des études de risques et de résilience dans le champ de l'adaptation au changement climatique, de la soutenabilité des processus en lien avec le climat et la pollution atmosphérique, des analyses réglementaires ou encore des plans de surveillance de différents polluants. Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'évoluer

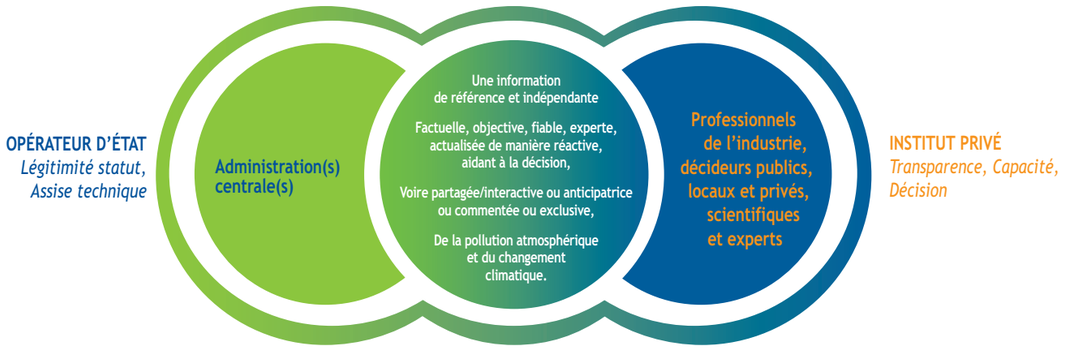

Organisme certifié qualité ISO 9001

Le Citepa est certifié ISO 9001 par AFNOR certification pour ses activités d'études et d'inventaires depuis 2004. Cette certification est confirmée chaque année depuis cette date suite aux différents audits de suivi et de renouvellement. Dans ce cadre, le système de management de la qualité est sans cesse amélioré dans un but de satisfaction accrue du client. Toutes les étapes de réalisation des produits du Citepa (études, inventaires, diagnostics, expertises, formations etc.), se conforment aux processus et procédures définis et entretenus dans le Système de Management de la Qualité (SMQ). Précisément, le Citepa est certifié ISO 9001 : 2015 pour la réalisation des inventaires d'émissions dans l'air, la réalisation d'études techniques (technico-économiques, prospectives, réglementaires, de diagnostics, etc.) et diffusion d'informations dans le domaine de la pollution atmosphérique et du changement climatique. Notre agrément a été renouvelé en 2019.

Le Citepa souhaite s'allier à d'autres partenaires publics et privés (cabinets d'étude et laboratoires de recherche) lorsque des compétences économiques, d'investigation ou opérationnelles, régionalement ou internationalement, sont requises. Il en résulte une **exigence d'excellence** d'autant plus forte.

Par ailleurs la quantité, la complexité et les liens entre les différentes informations traitées par le Citepa sont de plus en plus importantes. Les domaines d'intervention de chacun agrègent un domaine de spécialisation à des projets plus transversaux nécessitant un travail en équipe, voire entre équipes et départements.

C'est aussi pourquoi l'impératif de cohérence et la recherche d'une meilleure efficacité pour, in fine, poursuivre le développement de Citepa conformément au PMT et satisfaire ses clients et partenaires, ont conduit le Citepa à s'engager dans une **démarche qualité considérée comme essentielle**, et dans la mise en place d'un système de management de la qualité (SMQ) dont les composantes sont les suivantes :

- Une définition des besoins explicites et implicites des clients en termes de contenu, de délai, de coût, de concertation, de transparence, de publication, de cohérence, etc.,
- Une communication interne efficace pour :
  - expliquer la démarche qualité, développer la sensibilisation et la motivation de chacun, impliquer l'ensemble du personnel dans cette démarche,
  - assurer une bonne compréhension et une bonne application des principes fondamentaux relatifs à la déontologie du Citepa,
- Le maintien d'une cohérence interne de l'ensemble de nos actions et travaux en agissant sur la coordination, la responsabilisation, la planification, la mise en œuvre de processus, la formation et la communication interne, l'amélioration des méthodes de travail, etc.,
- La protection du savoir-faire interne,
- Des ressources humaines adéquates,

- Des moyens financiers (y compris pour ce qui concerne les matériels, les locaux, et les fournisseurs d'information),
- Des indicateurs d'évaluation de la Qualité (efficacité des processus, degré de satisfaction des clients),
- Des revues et analyses périodiques des résultats, d'actions d'amélioration et de révision du Système de Management de la Qualité par le **Comité Qualité.**

Solutions proposées par le Citepa

Le Citepa rassemble des activités de type associatif (échanges interactifs d'informations sur la pollution de l'air et le changement climatique), et d'études (inventaires, études, conseils, formations).

Dans le cadre associatif, le Citepa organise des journées d'études sur des thèmes d'actualité, met à la disposition des professionnels et tout particulièrement de ses adhérents, un site internet complet (renouvelé fin 2019), véritable portail de données sur les thèmes de la pollution de l'air et du climat actualisé toutes les semaines, un échange d'information au sein du forum de pollution atmosphérique transfrontière (CLRTAP, et travaux de l'UE). Le Citepa diffuse des informations à ses adhérents sous la forme de publications, et notamment sur les évolutions politiques, réglementaires, scientifiques et technologiques en matière de pollution de l'air et de changement climatique en France, dans l'UE et au niveau international : d'une part, des articles en continu rédigés au maximum 3 jours après une décision règlementaire, une lettre d'information mensuelle faisant état de façon synthétique de ces évolutions, **C'est dans l'Air,** et d'autre part, **des Fiches de Synthèse** qui présentent des analyses approfondies de ces évolutions. Le Citepa participe et organise aussi des réunions de concertation entre industriels et administrations, dans des forums thématiques ou des petits-déjeuners d'information. Nos experts répondent de façon individualisée aux questions des adhérents. Le Citepa rassemble environ 90 adhérents (organismes académiques, instituts experts, industriels, fédérations et syndicats professionnels, producteurs d'énergie, constructeurs automobiles, éco-industries, bureaux d'études et laboratoires de mesures), ONG.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée par le Ministère chargé de l'Ecologie, le Citepa assure la réalisation des inventaires nationaux d'émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre conformément aux engagements internationaux de la France, notamment vis-à-vis de l'Union européenne (UE) et des Nations Unies (CEE-NU et CCNUCC). Il effectue également des études technico-économiques et prospectives et propose des formations, expertises, conseils, bilans GES et audits aux entreprises et aux collectivités territoriales. Enfin, le Citepa intervient en tant qu'expert pour l'UE et plusieurs organismes internationaux, notamment des Nations Unies. Le Citepa assure la co-présidence (avec l'Italie) et le secrétariat technique de la task force sur les aspects techno économiques de la CEE-NU, TFTEI. Le Citepa est certifié ISO 9001 pour la réalisation des inventaires et des études.

Par ailleurs, le Citepa réalise des **études technico-économiques et prospectives** pour le compte d'administrations françaises et étrangères afin de les aider à déterminer les futurs engagements nationaux ou des entreprises et collectivités territoriales à atteindre ou définir leurs objectifs en matière de qualité de l'air et de seuils d'émissions mais aussi d'impacts sur la santé et d'impacts sur les écosystèmes.

Le Citepa propose des **formations, expertises, conseils, bilans d'émission de gaz à effet de serre, audits et assistance** aux entreprises et aux collectivités territoriales. Outre les travaux réalisés au niveau national, le Citepa intervient également en tant qu'expert pour l'Union européenne et au sein de groupes de travail internationaux dans le cadre de la pollution atmosphérique transfrontière notamment.

Points forts :

- Vision intégrée des sujets environnementaux relatifs à la pollution atmosphérique, au changement climatique et à l'énergie pour contribuer au développement durable
- Expertise des émissions directes et indirectes,
- Connaissance les technologies de prévention et de réduction des émissions, et de leurs coûts associés,
- Connaitre et communiquer la réglementation française, européenne et internationale,
- « Mesure, Notification et Vérification » (MNV ou encore MRV en anglais), les politiques et mesures en termes de qualité de l'air et de lutte contre le changement climatique, l'adaptation, la mobilité, des substances spécifiques (gaz fluorés, NH_3), l'usage des terres,
- Capacité à scénariser, modéliser, rapporter les émissions et les vulnérabilités,
- Un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour le développement des projets notamment à l'international,
- Présidence et secrétariat technique des groupes de travail technico-économiques au niveau international et au sein de structures internationales comme les Nations Unies Genève (TFTEI).

Activités concernées :

- Etablissement d'inventaires d'émissions, spatialisés ou non,
- Analyse prévisionnelle de l'évolution des émissions et des conditions économiques associées,
- Scenarios d'émissions en fonction d'objectifs de qualité d'air, de gaz à effet de serre et/ou d'impacts,
- Interprétation statistique des variables explicatives des évolutions temporelles des émissions,
- Elaborer des outils de rapportage, d'aide à la décision, de projection de scénarios d'émissions, voire d'optimisation,
- Modéliser des émissions, des concentrations, des risques climatiques et de l'usage des terres.
- Evaluer, quantifier des impacts financiers, environnementaux et sociétaux des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre,
- Support à la mise en œuvre par les professionnels des dispositions relatives à la déclaration, la prévention, et la réduction des émissions,
- Former, informer des exploitants et des membres de l'administration sur des enjeux réglementaires,
- Renforcer les capacités des administrations de pays en développement sur les sujets climat (Accord de paris, règlements européens), pollution atmosphérique et énergétiques,
- Guides technologiques, monographies,
- Audits, diagnostics, bilans solvants, bilan GES,
- Tierce expertise,
- Validations et certificats de conformité de pratiques (bilans GES, plans de surveillance),
- Diffusion d'informations scientifiques, techniques et règlementaires sur le site web, par des publications et des évènements,
- Partenariats avec des organismes académiques pour approfondir les facteurs d'émissions, modéliser, quantifier.

Plan à Moyen Terme 2019-2023

La politique interne du Citepa découle des orientations fixées par le Conseil d'Administration et son Président dans le cadre des missions définies dans ses statuts et du PMT adopté fin 2018.

La dimension du Citepa, son statut, et son histoire amènent à le positionner sur ses points forts et sa stratégie définis dans un Plan à Moyen Terme élaboré en 2018 (PMT 2019-2023), que ce soit dans des créneaux concurrentiels, ou dans des domaines très ciblés où la concurrence est un peu plus faible en raison du niveau d'expertise requis, tant au niveau français qu'au niveau international.

Pour mémoire, en 2018, le Citepa a conduit un vaste exercice participatif de définition de son PMT. Une vision à moyen terme dite « Caravelle » avait été tracée par le DG et acceptée par l'ensemble du personnel début 2017. Le travail de mise au point du PMT a été piloté par la Direction avec une forte interaction et participation du personnel du Citepa. Les objectifs ont été construits en « bottom-up » à partir des travaux menés par petits groupes sur 19 actions envisageables telles que sélectionnées par une analyse SWOT des activités du Citepa et réparties dans ses quatre Domaines d'Activité Stratégique (DAS). Un arbitrage de la Direction et une synthèse examinée en plusieurs étapes par le Conseil d'Administration ont été nécessaires pour partager une version finalisée en réunion générale.
Dans le scénario retenu, le Citepa ne devrait pas, en 2023, avoir changé sensiblement de nature par rapport à 2018 (en demeurant un Centre d'études sans but lucratif dans le domaine du climat et de la pollution de l'air) mais il aura élargi son périmètre géographique et de compétences et de missions technico-scientifiques pluridisciplinaires (en élargissant les compétences ingénieurs à la statistique, l'économie, l'informatique, et l'adaptation).

Domaines d'Activités Stratégiques

Les **axes de développement principaux** du Citepa s'inscrivent dans un processus de progrès continu, et se caractérisent par un élargissement de son périmètre géographique et de compétences avec des missions technico-scientifiques pluridisciplinaires (en élargissant les compétences ingénieurs à la statistique, l'économie, l'informatique) avec un CA augmentant de 54% en 2023 par rapport à 2018.

Le Citepa vise à développer et transmettre des connaissances utiles à la lutte pour un meilleur environnement et, au-delà, d'un **développement durable.** Il préconise le lien avec les autres enjeux de durabilité, depuis le niveau de l'entreprise, de la ville, de la région jusqu'à la Nation. Il vise à être « Un Centre expert de référence, sans but lucratif, accompagnant les entreprises, secteurs, filières, villes, régions et nations – en France et à l'international – dans leurs contribution et transition « air-climat-énergie » - et leurs interactions avec le développement durable - grâce à une approche méthodologique technico-économique, intégrée, à la française. »

Les axes se déclinent selon quatre Domaines d'Activités Stratégiques (DAS, équivalent d'un centre de ressources humaines et matérielles et de revenus découlant d'une activité homogène qui, à long terme, a une importance stratégique pour le Citepa) :

- DAS1 : l'Etat français et ses agences publiques, pour 40% seulement de ses activités (au lieu de 59% en 2018) ;
- DAS2 : les grands bailleurs de fonds internationaux pour les Etats de pays en développement et émergeants, finançant les transitions et les contributions des Etats et des territoires (Union européenne, Banque Mondiale, Agences onusiennes, AFD, GIZ, etc.) pour près de 41 % (versus 22%) ;
- DAS3 : les entreprises privées françaises pour 13 % (versus 11 % environ) ;
- DAS 4 : les activités associatives pour 6% (versus 8% environ).

Evolution du chiffre d'affaires

En 2019, première année du PMT 2019-2023, a été conforme aux prévisions et les a même dépassées. Le développement d'actions nouvelles, en France et dans vingt pays, (par exemple formations ETS, adaptation, « renforcement des capacités », etc.) sont, entre autres causes, des facteurs d'une nouvelle progression du chiffre d'affaires équilibrant l'activité traditionnelle des inventaires d'émission.

La progression du chiffre d'affaires est donc très importante de plus de 18%.
Dans le graphique ci-dessous, l'activité a été découpée en Domaine d'Activité Stratégique (ou DAS), au nombre de 4.

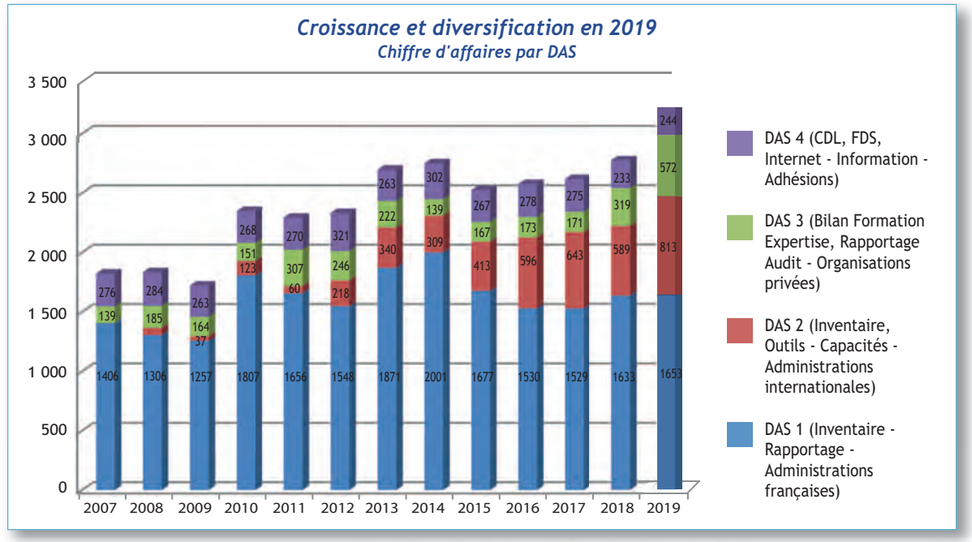

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international représentait en 2019 25 % de notre activité.

Les effectifs 2019 se sont élevés à 30 ETP en progression de + 2 par rapport à 2018.
Le résultat net s'établit à 37 kEuros, incluant le versement d'une prime sur intéressement conformément à l'accord collectif signé en 2017.

Quelques travaux en 2019 (DAS 1 à 3)
2
• Exemples choisis par département et par unité
• Mappemonde de nos activités en 2019

Nous joignons à ce rapport quelques exemples choisis par les départements et par les unités et couvrant les DAS 1 à 3.

DAS 1
Convention pluriannuelle d'objectifs avec la DGEC pour les travaux d'inventaires d'émissions nationaux
(par Jean-Pierre CHANG, Directeur adjoint)

La réalisation des inventaires nationaux d'émission de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre constitue l'une des principales tâches régulièrement accomplies par le Citepa. Cette fonction résulte de la désignation du Citepa par le MTES (Ministère de la Transition Energétique et des Solidarités) / DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat) en application de l'arrêté SNIEPA du 29 décembre 2006 puis de l'arrêté SNIEBA du 24 août 2011.
Ces travaux portent sur les méthodologies, la production des inventaires, leurs suivis et gestion des audits internationaux des inventaires français, veilles des travaux internationaux, etc. Ces travaux incluent également la participation des experts du Citepa en tant d'auditeurs pour les revues des inventaires d'émissions des autres pays en particulier dans le cadre des deux conventions onusiennes, CCNUCC pour les GES et CLRTAP pour les polluants.

Plus précisément, les différentes activités de cette CPO inventaires sont les suivants :

- Coordination, suivi, planification des travaux d'inventaires ;
- Recueil, validation des données inventaire, rapports et supports associés ;
- Maintenance du système d'inventaires (procédures) ;
- Revues des inventaires ;
- Suivi des travaux internationaux ;
- Travaux spécifiques sur les méthodologies les données sources ;
- Renforcement des capacités des pays en développement ;
- Forum pollution transfrontière ;
- Inventaires territoriaux ;
- Supports et informations.

Inventaires d'émissions historiques jusqu'à l'année 2018

Le dernier inventaire de GES produit pour la série 1990-2018 révèle des niveaux d'émissions en dessous des plafonds annuels dit ESD (*Effort Sharing Decision*) pour la période Kyoto 2 (2013-2020), avant la prochaine période d'engagement dite « Accord de Paris » débutant avec l'année d'inventaire 2021.
Le dernier inventaire de polluants produit pour la série historique jusqu'à 2018 affiche un respect des différents engagements de réduction de polluants dans le cadre des protocoles de la CLRTAP et de la Directive sur les réductions d'émissions de polluants (NECD), avec des réserves pour les NOx : respect du plafond NOx NECD 2010 sans procédure d'ajustement depuis 2017 et avec procédure d'ajustement de 2014 à 2016. De nouveaux plafonds de réduction (en relatif) sont définis pour 2020, 2025 et 2030.

Audits des inventaires français en 2019

Les inventaires français ont été audités par l'UE pour les GES dans le cadre de le Décision dite ESD, et pour les polluants dans le cadre de la Directive NECD. Ces deux revues de l'UE n'ont pas abouti à la nécessité de corrections techniques cette année. Idem, la revue 2019 de la CCNUCC sur l'inventaire de GES, n'a pas remis en question les chiffres de l'inventaire, même si des recommandations d'améliorations sont faites.

Participation aux revues internationales en 2019

En 2019, 2 personnes (Jean-Marc André/expert transport et Benjamin Cuniasse/expert énergie) ont participé à la revue internationale relative à la CLRTAP, une personne (Etienne Mathias) a participé à la revue internationale relative à la CCNUCC. Trois personnes ont également participé aux revues organisées par l'UE (ESD et NECD) mais il s'agit là d'activités hors CPO inventaire MTES.

Travaux en auto-financement complémentaires à la CPO

En 2019, le Citepa a décidé d'investir un auto-financement important complémentaire aux travaux inventaires de la CPO du Ministère. L'objectif de cette nouvelle démarche est de renforcer l'approche partenariat de cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs, avec toutefois le principe que ces investigations complémentaires sont décidées par le Citepa et ne doivent pas correspondre à des obligations réglementaires (qui font l'objet à minima de la CPO). En particulier, en 2019, cet auto-financement complémentaire, a permis de :

- travailler sur les améliorations des informations, données, analyses, communications relatives aux sorties d'inventaires SECTEN,
- travailler sur l'amélioration des évaluations des incertitudes, notamment avec la mise en œuvre en cours d'une approche Monte Carlo pour les incertitudes des émissions du transport routier,
- proposer une contribution supplémentaire aux revues internationales des inventaires et faire monter en expérience ainsi d'autres ingénieurs du Citepa,
- renforcer la veille/participation/présentation à des colloques/groupes de travaux à l'international et en France sur les sujets en lien avec les émissions ; etc.

DAS 1
Convention avec DGPR pour l'amélioration et vérification la base de données BDREP renseignée par les exploitants des installations classées dans le système déclaratif GEREP
(par Nadia TAIEB et Jean-Pierre CHANG)

Refonte du système de télédéclaration GEREP

Le système de télédéclaration, sous l'application dédiée GEREP, permet de satisfaire chaque année les obligations communautaires et internationales de la France en la matière. Ce dispositif correspond aux exigences du registre européen E-PRTR en vigueur et participe à l'information environnementale qui doit être fournie au public. GEREP a connu une refonte complète en 2019, pour une mise en production à partir de janvier 2020. Le Citepa a participé à la refonte de l'application GEREP pour le compte du MTES en plusieurs actions :

1. Détermination des modifications à mettre en place et de nouveautés à intégrer lors de la refonte :

En collaboration avec la DGPR, le Citepa a déterminé les modifications à intégrer dans GEREP suite aux évolutions réglementaires (ex : directive LCP, réglementation ETS) et à la refonte de la plateforme. Le Citepa a apporté sa connaissance des méthodologies « AIR » mises en place dans GEREP.

ADEME. 2019.
Rapport d'étude « Guide des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air ».
116 pages. Cet ouvrage est disponible en ligne www.ademe.fr/mediatheque

DAS 1
Etude ADEME, du département AFOLU,
par (Etienne MATHIAS, chef de département)

2. Aide à l'établissement des spécifications :
Le Citepa a aidé à la rédaction des spécifications fonctionnelles liées à la partie « AIR » de la déclaration GEREP dans le cadre de la refonte de la plateforme.

3. Aide à la réalisation des différentes phases de recette de l'application GEREP :
Le Citepa a contribué à la recette en réalisant des tests approfondis de l'application GEREP.

Suite à ce travail auprès du MTES, le Citepa a mené plus de trente sessions de formation concernant la déclaration GEREP auprès des inspecteurs DREAL et des exploitants d'ICPE.

En 2019, le Citepa a rédigé pour l'ADEME le guide des bonnes pratiques agricoles permettant de limiter les émissions de NH_3. Ce guide répond à une obligation réglementaire vis-à-vis de l'Europe mais a surtout pour objectif de favoriser la diffusion des pratiques agricoles au niveau national. Il a été élaboré en consultant les acteurs de la recherche, les différents instituts techniques et les organisations professionnelles agricoles. Le guide est composé de fiches couvrant les principales pratiques permettant de réduire les émissions de NH_3. En élevage, pour les principales filières (bovins, porcins, volailles), elles visent les différents postes de l'exploitation : alimentation, bâtiment, stockage, traitement, épandage, pâturage. En productions végétales, elles concernent principalement la gestion de la fertilisation azotée ainsi que les modes d'épandage.

Illustrations extraites du guide

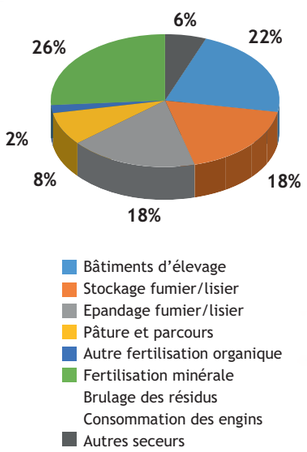

Répartition (%) des émissions majoritaires de NH_3 en métropole en 2016. Source : CITEPA, SECTEN 2018

DAS 2
Etude au Niger par le département D2AFI
(par Julien VINCENT, chef de département et responsable du DAS 2)

En 2019, le Citepa a appuyé le Niger via le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) afin de mettre en place un système national d'inventaire pérenne et informatisé des émissions de gaz à effet de serre (SNI-GES). Cet appui, en cours de finalisation, est financé par le Service « Changement climatique » fédéral belge.

Le Niger souhaite renforcer son système national d'inventaire afin de pouvoir suivre sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dans le cadre de Transparence Renforcée mis en place suite à la ratification de l'Accord de Paris. Afin de répondre aux attentes du Niger, le Citepa a proposé sa solution de management du système national d'inventaire RISQ (Resources for Inventory System and Quality, déjà mise en œuvre dans d'autres pays (France, Rwanda, Monaco et en cours de développement au Maroc (via une plateforme MRV web), permettant de répondre aux nouvelles « obligations » en termes de Transparence et qui seront à appliquer par tous les pays dans les années à venir.

La solution proposée permettra au Niger de renforcer la transparence de son inventaire, la gestion des résultats sectoriels par le Coordinateur national, les procédures d'assurance et contrôle qualité, la mise en cohérence de l'inventaire de GES et des Projections et facilitera le rapportage des informations selon un format adapté. Cet outil, simple d'utilisation, permet une appropriation des méthodologies et des procédures par les administrations en charge de l'inventaire. Il permet également d'estimer les réductions d'émissions entre deux scénarios prospectifs.

DAS 2
Etude par l'Unité TRAM - Réalisation d'un travail de recherche visant l'estimation des facteurs d'émission du secteur du fret routier marocain et l'adaptation de la méthode de calcul de ses émissions de GES
(par Jean-Marc ANDRE, chef d'unité)

Le Royaume du Maroc s'est engagé dans la voie de la réduction de ses émissions, notamment grâce à la réalisation des inventaires nationaux des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans le cadre de ses communications nationales à la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC), au premier rapport biannuel soumis à la CCNUCC en 2016, et à sa Contribution Déterminée au niveau National (NDC) soumise à la CCNUCC en septembre 2016.
Dans ce cadre, le Royaume du Maroc a souhaité d'une part, estimer des facteurs d'émission spécifiques au secteur du fret routier afin de prendre en compte le contexte marocain. D'autre part, il s'agit d'adapter la méthode retenue par le projet GEF-Transport 2018 (COPERT 5) afin de calculer ses émissions de GES de ce secteur.
L'objectif global de la prestation est l'estimation des facteurs d'émissions spécifiques au secteur du fret routier marocain ainsi que sur l'adaptation de la méthode de calcul des émissions de ce secteur, permettant de réaliser l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de manière régulière et fiable.

La prestation est structurée en 2 phases :

Phase 1 :

Analyse scientifique des méthodes de détermination des facteurs d'émissions des GES spécifiques au secteur du fret routier marocain ;

Cette première phase comprend l'état de l'art des méthodes utilisées pour la détermination des facteurs d'émission dans le secteur de fret routier et concerne les activités suivantes :

- Analyse des travaux précédents menées au Maroc ;
- Analyse critique des facteurs d'émissions ;
- Benchmark international sur les méthodes ;
- Etat des lieux du secteur du fret routier.

Ainsi, les travaux réalisés dans le cadre de la première phase permettent d'identifier les avantages et les inconvénients des méthodes d'estimation des facteurs d'émissions du secteur de fret routier, à l'égard de son adaptation au contexte marocain. Ces travaux serviront de base pour réaliser, dans la phase suivante, l'adaptation des facteurs d'émissions du secteur de fret routier marocain et l'adaptation de la méthode retenue par le projet GEF-Transport 2018 (COPERT 5) pour le calcul de ses émissions de GES.

Phase 2 :

Estimation des facteurs d'émissions du secteur de fret routier marocain et adaptation de la méthode retenue par le projet GEF-Transport 2018 (COPERT 5) pour le calcul de ses émissions de GES.

Cette seconde phase de l'étude, adapte la méthodologie COPERT 5 au Maroc en 2 étapes :

1. Une estimation du facteur d'émission du CO_2 spécifique au gazole consommé au Maroc à partir des mesures des teneurs massiques de Carbone, d'Hydrogène et d'Oxygène dans les carburants vendus à la pompe au Maroc.

2. L'ajustement des consommations unitaires de gazole calculées dans COPERT 5 comme une fonction des vitesses moyennes. Ceci est réalisé à partir des données d'une enquête réalisée lors du projet GEF-Transport 2018 au Maroc.

DAS 2
Etude - Support de la Serbie dans sa stratégie de réduction de la pollution atmosphérique
(par Nadine ALLEMAND, Directrice adjointe)

Depuis début 2019, et pour un peu plus de deux ans, le Citepa intervient dans un projet en Serbie visant à apporter une assistance technique au Ministère de la Protection de l'Environnement pour développer sa stratégie de protection de l'air ambiant ainsi que la préparation de documents stratégiques et de programmation, nécessaires au processus de négociation de l'UE. La Serbie travaille à son adhésion à l'Union européenne en complétant le chapitre 27 : Environnement et changement climatique. Le projet est financé dans le cadre du fonds européen de préadhésion (dénommé Instrument d'aide de préadhésion ou IPA). L'objectif global du projet est :

- de permettre la mise en œuvre de l'acquis environnemental de l'UE relatif aux directives prioritaires sélectionnées pour le projet : la législation air (Directive relative à la réduction des émissions de polluants et directives relatives à la qualité de l'air), la législation relative aux produits chimiques (REACH) et la directive INSPIRE, et,

- de faire progresser l'alignement de la Serbie sur le plan institutionnel.

Le projet turque se décompose en quatre tâches principales :

Dans une perspective à long terme, les résultats devraient contribuer à améliorer la qualité de l'air pour les citoyens Turques de manière significative et limiter ses impacts sanitaires.

Nadine Allemand, Directrice adjointe et Natalia Sirina-Leboine, chef d'unité SAPA, sont les deux acteurs principaux de cette mission pour le Citepa.

DAS 2
Etude - Assistance de la Turquie sur sa politique qualité de l'air
(par Nadine ALLEMAND, Directrice adjointe)

Le projet est axé sur l'évaluation de l'état actuel du pays par rapport aux directives et règlements de l'UE visés par le projet, en élaborant un programme stratégique pour la qualité de l'air, des plans spécifiques de mise en œuvre de Directives (DSIP) et la mise à niveau du Plan de financement pluriannuel. L'objectif est de parvenir à une politique stratégique améliorée, à un cadre environnemental, juridique et institutionnel dans le pays adaptée et de soutenir le processus de négociation à venir pour l'adhésion à l'UE pour le chapitre 27. Ce projet de deux ans est conduit par Expertise Advisors, un cabinet spécialisé dans la gestion de fonds IPA en collaboration avec le Citepa, l'INERIS et plusieurs consultants serbes et slovènes pour la partie du projet relative aux Directives sur la réduction des émissions et la qualité de l'air, des experts de l'Agence d'Information Environnementale de la République tchèque pour la directive INSPIRE, et des experts de Serbie pour REACH. Nadine Allemand, Directrice adjointe, Grégoire BONGRAND ingénieur d'études dans l'unité SAPA, Gwénaëlle LE BORGNE de l'unité agriculture, Colas ROBERT de l'unité UTCAF et Jean-Marc ANDRE chef d'unité TRAM sont les principaux acteurs de cette mission au Citepa.

Depuis début 2019, et pour trois ans, le Citepa intervient en Turquie sur le projet CityAir « Assistance technique pour améliorer la qualité de l'air et sensibiliser le public », visant à développer les plans d'actions pour la qualité de l'air de trente et une villes. L'objectif du projet est de permettre la mise en œuvre et l'application de l'acquis environnemental de l'UE dans le contexte de la qualité de l'air ambiant en développant les plans de réduction de 31 villes turques. Trois partenaires principaux sont impliqués dans ce projet : l'Université de technologie d'Istanbul, le Citepa et l'INERIS. Le projet est coordonné par Agriconsulting Europe S.A. (AESA), notamment spécialisé dans l'assistance technique pour le développement rural, social et économique durable.

Photos : DREAL Grand Est.
Sessions à Strasbourg et à Metz.

DAS 3
Etude par l'Unité DENT - Quantification des émissions de gaz à effet de serre d'un projet de carrière
(par Romain BORT, chef d'unité)

Le Citepa a réalisé en 2019 pour un client du secteur privé une étude consistant à estimer les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'un projet de construction et d'exploitation d'une carrière. Le volet changement climatique, trop souvent non pris en compte par les bureaux d'études, fait partie intégrante d'une étude d'impact et l'estimation des émissions de GES est un bon indicateur de l'impact d'un projet sur le climat.
L'étude a consisté à comparer 5 scénarios en fonction de la localisation d'implantation, du type et du mode d'exploitation de la carrière. Dans cette étude d'impact, les émissions pendant toute la phase de vie du projet ont été estimées : phase préalable (défrichement), phase d'exploitation (découverte, extraction, transport) et phase de réaménagement (remblaiement). Les émissions directes des sources mobiles à moteur thermique ont été calculées ainsi que les émissions indirectes liées à l'achat de biens/matériels et les émissions indirectes liées à la production d'électricité. Les émissions et séquestration de CO_2 issues de la biomasse ont également été prises en compte.
A la fin de cette étude d'impact, le client disposait d'une vue d'ensemble des émissions de son projet sur toute sa durée de vie pour tous les scénarios identifiés.

DAS 3
Etude par l'Unité NACE - EU ETS 4 Evolution de la réglementation pour la phase 4 (2021-2030)
(par Coralie JEANNOT, chef d'unité et responsable SMQ)

Le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'Union européenne (SEQE-UE, ou EU-ETS : European Union Emissions Trading System) évolue. L'année 2021 marque le début de la phase 4, qui s'étendra jusqu'en 2030. A l'instar du passage de la phase 2 [2008-2012] à la phase 3 [2013-2020], la phase 4 comporte son lot de changements.
En 2019, le Citepa a répondu à de très nombreuses sollicitations d'exploitants d'installations assujetties à l'EU ETS afin de les assister dans l'élaboration de leur dossier de demande d'allocation de quotas à titre gratuit pour la phase 4. Ces assistances ont porté sur les secteurs d'activité de l'agroalimentaire, de la production de métaux non ferreux, de la production de produits céramiques, de la production d'énergie, de la production de panneaux de particules, de la production de plâtre ou encore de la production de verre. Cinq personnels du Citepa ont été mobilisés afin de répondre à la forte demande.
Par ailleurs, le Citepa a développé un guide de lecture des fichiers de demande d'allocation de quotas à titre gratuits pour le compte du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Toutes les informations concernant ces formations sont disponibles sur notre site internet : http://www.citepa.org/fr/formations-citepa

Référencement Datadock
Le Citepa en tant qu'organisme de formation est référencé Datadock permettant notamment la prise en charge financière des formations par les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés).

Il a pour objet de faciliter la compréhension des nouveaux concepts pour l'EU ETS 4 afin d'aider l'exploitant d'une installation visée à établir sa demande de quotas à titre gratuit, et d'aider l'inspecteur DREAL à vérifier les documents constitutifs de la demande d'allocation.
Le Citepa a également dispensé une trentaine de sessions de formation d'une journée sur les règles de demande d'allocation de quotas à titre gratuit pour la préparation à la phase 4. Ces sessions étaient ouvertes à toute personne concernée par l'application de ces nouvelles règles : exploitants d'installation couverte par les secteurs d'activité visés par l'EU ETS, vérificateurs agréés, inspecteurs des DREAL, ingénieurs conseil, et se sont déroulées dans les locaux du Citepa. A la demande d'entreprises ou de fédérations professionnelles, le Citepa a également monté des formations dédiées à un secteur industriel. Des sessions dédiées ont été développées pour le secteur de la production de verre, l'agroalimentaire, ou encore la production de produits céramiques.
La DREAL Grand-Est a organisé deux sessions d'information d'une demi-journée chacune à destination des exploitants d'installations concernées par l'EU ETS dans la région, afin de les sensibiliser aux nouvelles règles et enjeux de la phase 4 de l'EU ETS (une cinquantaine de participants par session).

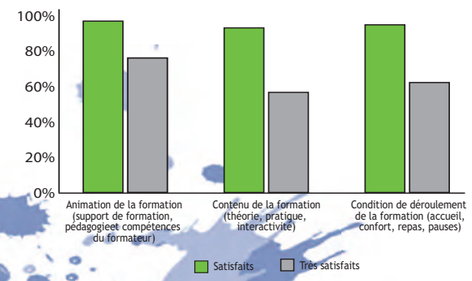

Datadock

Nos formations en chiffres

3 620
participants à nos formations depuis 2005 (janvier 2020)

592
participants à nos formations en 2019

340
sessions depuis 2015 (janvier 2020)

DAS 3
L'offre de formations
(par Nadia TAIEB, chef d'unité IFEBGS et responsable du DAS 3)

Le Citepa dispense des formations spécifiques développées en interne. Plusieurs ingénieurs du Citepa interviennent chaque année dans différentes sessions de formation sur des thèmes en rapport avec la réglementation sur l'air et du climat. Le Citepa répond aussi aux attentes des industriels et de l'Administration en organisant des sessions de formations auxquelles participent les inspecteurs des installations classées ou d'autres acteurs du secteur public.
L'offre du Citepa est principalement composée de 4 formations :

Offre de formations du Citepa	
Combustion	Maîtrise de la réglementation applicable aux installations de combustion et à leurs émissions atmosphériques (rubriques 2910/3110).
EU-ETS 4	EU-ETS 4 : Comment élaborer le dossier de collecte des données pour la phase 4 du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (2021-2030)
GEREP	Comment remplir sa déclaration annuelle des rejets, sur Internet ? (GEREP)
PGS	Comment réaliser son Plan de Gestion de Solvants (PGS) ?

Nos activités en 2019

Haïti
(PNUD) 2019
Rédaction du PIF CBIT

Commission européenne
(Fonds UE) revues ESD, NECD, projections
participation à l'ETC

TFTEI
(CLRTAP)
(ADEME depuis 2012 ; MTES dès 2020)
Secrétariat technique

UPM
(Union pour la Méditerranée) 2019
Examen des NDC du SEMED

Serbie
(UE/IPA) 2019-2021
Stratégie qualité de l'air

Turquie
(UE/IPA) 2019-2021
Assistance et développement de plans qualité de l'air dans 31 villes

Algérie
(ANCC/France)
2018-2020 MRV

Maroc
(PNUD/4C) 2019-2020
RISQ web - plateforme MRV
Accords de Paris (GEF) 2019
Etude Transports

Chypre
(UE) 2019-2020
Assistance inventaire polluants

Cali et autres villes de pays émergents en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique
(ANR) 2017-2021
Modèle "Green City Big Data"

Polynésie française,
2019-2020
Inventaire GES

Pays francophones africains
(GIZ, MTES...) à partir de 2014
Cluster francophone couvrant 20 pays faisant partie du Partenariat sur la Transparence

Ethiopie
(AFD) 2018-2019
MRV - inventaire

Cambodge
(PNUD) 2019
Assistance à la réalisation du BUR

Comores
(Expertise France)
2019-2020
Mise à jour de la CDN

Vietnam
(PNUD) 2018-2020
Rédaction du PIF CBIT

Niger
(coop. belge, CAEP)
2019, 2020
MRV - RISQ

Zambie
(AFD) 2019
Etat des lieux MRV

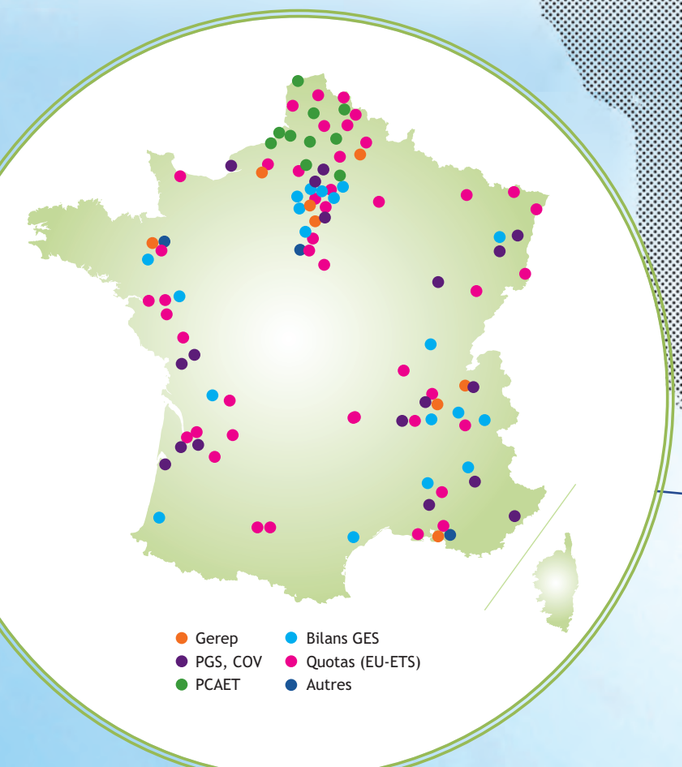

France
Opérateur d'État depuis 1999
Inventaires nationaux des émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre (Ministère français chargé de l'Environnement)

Formations professionnelles et études (entreprises et collectivités) (voir carte)

(ADEME) 2019
Suite de l'étude d'impact limitations de vitesse

(ADEME) 2019
Guide NH_3 - agriculture

(SDES) 2019
Inventaire NAMEA

(CGDD) 2019
Impact GES des projets

(MAA) 2019
Inventaire Filières Agricoles

(ACNUSA) 2019
MRV des aéroports

Actions de communication (DAS 4)

3
- Le nouveau Site Internet
- Le nouveau SECTEN
- Autres publications
- Retour sur la Journée d'Etudes 2019

Site web et veille air & climat (C'est dans l'Air)

(par Colas ROBERT et Ariane DRUART (unité SDI))

A la suite du Plan à Moyen Terme (PMT) de 2018, et grâce au travail des équipes Informatiques, Information & Communication et d'un prestataire externe pour le design, Way Of Line, un tout nouveau site web a été mis en ligne le **28 octobre 2019**. Ce nouveau site est organisé autour des grands axes suivants :

- **le Citepa et ses membres** : identité du Citepa, Equipe, Conseil d'Administration, etc… avec une présentation graphique des adhérents du Citepa ; ainsi qu'une rubrique « Actus du Citepa » qui présente nos dernières missions, l'actualité de l'association…(une nouvelle newsletter a aussi été mise en place, son premier envoi a eu lieu en janvier 2020),
- nos **données et publications** : rapport d'inventaire, téléchargement et visualisation en ligne des données d'émissions, avec graphiques interactifs,
- notre **veille air & climat** : brèves, articles et dossiers de fond, y compris les articles publiés de 2008 à 2020, soit une base de données de plus d'un millier d'entrées. Chaque article est associé à un niveau (France/UE/International), à des thèmes (Climat, Air, Ozone stratosphérique ; Science, Politique) et à des sujets (ex : CCNUCC, SEQE, Agriculture, NEC…). Les lecteurs peuvent donc facilement sélectionner les thèmes qui les intéressent à l'aide de plusieurs mots clés,
- notre **savoir-faire** : présentation de notre savoir-faire, nos prestations-types et références, en France et à l'international, par type de client, type d'offre, type de besoin et par thématique.

En plus de la page Veille air & climat, les abonnés aux « C'est dans l'air » continuent de recevoir, chaque mois, un PDF reprenant les articles et brèves publiées au cours du mois écoulé.
Depuis plusieurs années, les statistiques de consultations du site web sont en hausse. La consultation mensuelle moyenne de notre site était d'environ 10 000 visites uniques en 2016, 12 000 en 2017, 13 000 en 2018 et presque 16 000 en 2018 **(+20% entre 2018 et 2019).**

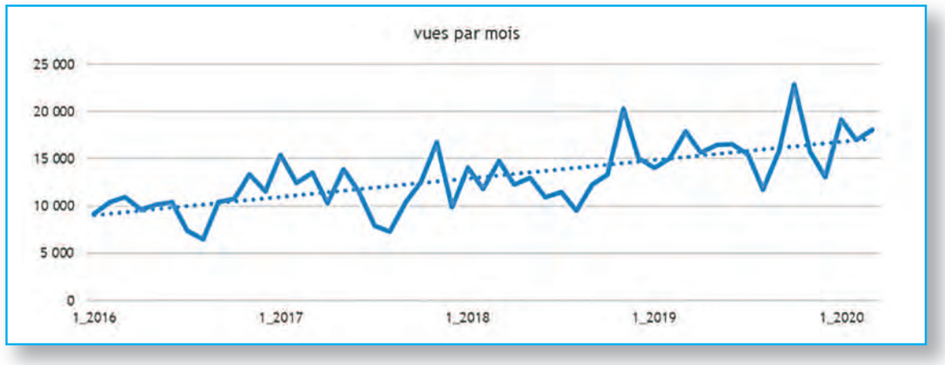

Le nouveau SECTEN

(par Colas ROBERT)

Le rapport Secten est le rapport de référence du Citepa : il présente de manière graphique et pédagogique les émissions de toutes les substances de l'inventaire national (gaz à effet de serre et polluants atmosphériques) par grand secteur d'activité, en axant l'analyse sur l'impact des politiques et mesures.
Pour l'édition 2019, la poursuite du travail de refonte du rapport a été menée pour améliorer sa lisibilité, clairement mettre en lien les fichiers de données et le rapport et à :

Pour les substances

- présenter les particularités de chaque substance ;
- comparer facilement les émissions et les différents objectifs de réduction, passés ou futurs ;
- mettre en avant les enjeux réglementaires et politiques ;
- distinguer les tendances historiques des évolutions récentes ; mettre en évidence l'impact des combustibles sur les émissions.

Publications et communications du Citepa en 2019,

par (Stéphanie BARRAULT, responsable du département CSI et responsable du Pôle Recherche et Partenariats et Colas ROBERT, équipe 3V et membre du pôle Recherche et Partenariats)

Publications dans des revues scientifiques

- Eugène, M., Sauvant, D., Nozière, P., Viallard, D., Oueslati, K., Lherm, M., Mathias, E. & Doreau, M. (2019). **A new Tier 3 method to calculate methane emission inventory for ruminants.** *Journal of environmental management*, 231, 982-988. Résumé

Autres publications

- Boutang, J. (2019). **Inventaire des émissions de gaz à effet de serre, outil à la disposition des politiques publiques d'atténuation et de transition**, Petit-déjeuner du Citepa Pour la Chaire Economie du Climat. Lien
- Chang, J-P. et Allemand, N. (2019). **Le rôle du MRV dans les inventaires nationaux d'émissions de polluants atmosphériques,** Annales des Mines – Responsabilité et environnement, vol. 96, no. 4, 2019, pp. 72-75. Lien
- Boutang, J. (2019). **Pollution atmosphérique en Chine. La bataille pour le ciel bleu**. La jaune et la rouge, Association des alumni de l'Ecole Polytechnique, N°743. Lien
- Ademe, Citepa (Le Borgne G., Durand A.), 2019. **Guide des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air.** Rapport complet et synthèse.
- Martin, M., Dimassi, B., Millet, F., Picaud, C., Bounoua, E.-M., Bardy, M., Bispo, A., Boulonne, L., Bouthier, A., Duparque, A., Eglin, T., Guenet, B., Huard, F., Mary, B., Mathias, E., Mignolet, C., Robert, C., Saby, N., Sagot, S., Schott, C., Toutain, B., Trochard, R., (2019). **Méthodes de comptabilisation du stockage de carbone organique des sols sous l'effet des pratiques culturales** (CSopra). Ademe; 69p.

Communications

-André M., Redaelli M., André J.M., Charron A., Gagnepain L., Honoré C., Moukthar S., Sartelet K., Brasseur A., Léger C. , (2019). **Impact sur la pollution atmosphérique des technologies et de la composition du parc de véhicules automobiles circulant en France**. Part B . Expertise report, ANSES Maisons-Alfort (France). 280p, 2019. Saisine n°2014-SA-0156. Télécharger le pdf sur Anses.fr
- Andre, M. , Sartelet, K. , Moukhtar, S., Andre, J-M., Redaelli, M, (2019). **Diesel, Petrol or electric vehicles: what choice for improving urban air quality ? A simulation plate-form and case study.** 23rd Transport and Air Pollution Conference, Proceedings, Thessaloniki. Télécharger le pdf : site de la conférence
- Boutang, J. (2019). **L'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre : tendances, méthodes, incertitudes.** Présentation à la Chaire Economie du Climat, Petit Déjeuner Professionnel L'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre du 22 novembre 2019 22 novembre 2019. lien
- Vieira Da Rocha, T., Andre, J-M., Chang, J-P., Allemand, N., (2018). **MIMOZA: an innovative decision-making tool to evaluate the effect of low emission zones on vehicles air emissions.** MOVICI-MOYCOT 2018 Conference, Proceedings, Avril 2019, Medellin, Colombia
- Vieira Da Rocha, T., Seppecher, M. Decarbonisation Toolbox **(Workshop 1 : Climate goals Mesuring and Evaluating GHG emissions)**. Congrès Its4climate – smart mobility for climate – 17-18 septembre 2019, Bordeaux.

Articles et brèves - C'est dans l'air (par Mark Tuddenham, responsable de l'information)

En 2019, 157 brèves et 100 articles ont été publiés, sur notre site et sous la forme d'un récapitulatif mensuel pour nos adhérents, C'est dans l'air. Voici une sélection d'articles importants parus en 2019 :

- Publication du projet de stratégie nationale bas-carbone. Publié le 12 février [2019_01_a4]
- Emissions mondiales de CO_2 : 2e année de hausse après trois ans de stabilisation. Publié le 10 mai [2019_04_a1]
- Publication d'un guide pour la 4e période du SEQE réalisé par le Citepa. Publié le 10 mai [2019_04_a5]
- Emissions de polluants en France 1990-2017 : une baisse globale, des situations contrastées. Publié le 22 mai [2019_05_a6]
- Que retenir de la future loi énergie-climat ?. Publié le 26 septembre [2019_09_a23]
- Le Citepa publie le rapport d'inventaire de référence Secten, édition 2019. Publié le 19 juillet [2019_09_a9]
- Lancement de la Convention citoyenne pour la transition écologique et climatique. Publié le 04 octobre [2019_10_a2]
- Dépassement des valeurs limites de concentration de NO_2 : la France condamnée par l'UE . Publié le 25 octobre [2019_10_a9]
- COP-25 à Madrid sous Présidence chilienne : déroulement et enjeux. Publié le 29 novembre [2019_11_a6]
- Journal de la COP-25 | Premier bilan des résultats. Publié le 18 décembre [2019_12_a20]

Dossiers de fond

- De la COP-24 à la COP-25 : Adoption des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris, Sommet Action Climat 2019 et enjeux de la COP-25. Publié le 26 novembre 2019, 87p. lien

DAS 4. Journée d'études « Les interactions et bénéfices des actions climat, qualité de l'air et énergie »

(par Nadine ALLEMAND, Directrice adjointe)

Cette journée d'études a rassemblé une centaine de participants dans le grand amphithéâtre de l'APCA, avenue Georges V à Paris. Le Citepa avait invité de nombreux experts internationaux relater leur expérience et études en la matière. Cédric Messier, chef du bureau de qualité de l'air à la DGEC, a présenté l'intégration des politiques publiques en matière air et climat en France, pour les rendre plus cohérentes et avoir le plus de bénéfices attendus. Anne Engelryd, Présidente de la Convention Air de la CEE-NU, a rappelé ce que la Convention a réalisé depuis 40 ans : les impacts de la pollution atmosphérique ont été

considérablement réduits. La Convention travaille à sa nouvelle stratégie puisque le Protocole de Göteborg entre en révision. Un des défis pour la Convention est l'intégration des politiques air et climat mais aussi biodiversité.
Wenjia Cai de l'Université de Tsinghua en Chine a montré que dans les zones fortement polluées de son pays, alors que le changement climatique et ses impacts sur les vagues de chaleur devrait devenir de plus en plus en prégnant, la réduction des émissions de CO_2 aboutissait à pour les impacts sanitaires à moindre coût. Laurence Rouil, chef de pôle à L'INERIS, a rappelé les impacts climat de certaines substances comme l'ozone, le méthane, le carbone suie, et la difficulté d'avoir des politiques gagnantes-gagnantes. Pour Amit Garg, professeur à l'Indian Institute of Management et Co Président de IPCC Emission Factor Database Editorial Board, la présence de cobénéfices facilite la mise en place de politiques d'atténuation des GES. Les cobénéfices sont souvent sujets à l'incertitude et dépendent, entre autres, des circonstances locales et des pratiques de mise en œuvre. Pour Fabio Monforti, responsable scientifique au JRC, la présence de co-bénéfices qualité de l'air doit guider les politiques climat. Vincent Viguié, chercheur au CIRED, a présenté des travaux en cours visant à concilier l'aménagement urbain et les co-bénéfices air et climat. Emmanuel Rivière, Directeur associé d'ATMO Grand Est, a présenté les liens entre urbanisme et qualité de l'air. Ils Moortens, ingénieur chez Vito en Belgique, a présenté les résultats positifs et négatifs (émissions liées à la biomasse) d'une étude menée pour l'Agence européenne pour l'environnement (son nom officiel en français) sur l'impact de l'introduction des énergies renouvelables sur les émissions de polluants en Europe. Christian Schaible, responsable des analyses et politiques au BEE ou au Bureau européen de l'environnement, a présenté les cobénefices des MTD et Frédérique Millard, chef du bureau plans, programmes et projets au CGDD, la prise en compte du volet changement climatique dans les études d'impacts. Olivier DAVID, directeur du Service Climat et Efficacité Energétique de la DGEC, que nous remercions vivement, a clôturé la journée.

Organisation, adhérents

4
- Organigramme au 1er juin 2020 présentant la nouvelle organisation
- Locaux
- Adhérents
- Composition du Conseil d'Administration et du bureau

Président

Jean-Guy BARTAIRE

Directeur Général (DG)

Jérôme BOUTANG

Directeurs Adjoints (DA)

Nadine ALLEMAND

Jean-Pierre CHANG

	Atténuation et Adaptation en France et à l'International (D2AFI)	Pollution atmosphérique, Mobilité et terrItoires (POMI)	AFOLU (France et international)	Communication & Soutien à l'Innovation (DCSI)	Département AFFAIRE (DAF)
Chefs de département	*Julien VINCENT (CoDir Département)*	*Bertrand BESSAGNET (CoDir Département)*	*Etienne MATHIAS (CoDir Département)*	*Stéphanie BARRAULT (CoDir Département + GF international)*	*Laurence BRAILLON(CoDir)* *Hélène SCHATZ(CoDir)*
Chefs d'unité / expert	*Coralie JEANNOT (+ cap. Building)* *Nadia TAÏEB (+ formation + ICPE)* *Romain BORT (+ GF)*	*Natalia SIRINA LEBOINE (+ EOCAC)* *Jean-Marc ANDRE*	*Anais DURAND (Agri. + UTCATF)* *Colas ROBERT (UTCATF (85%) + com*	*Adjoint Mark TUDDENHAM (+ Cocom)* *Lisa GRELLIER (CSE) (+ modélisation)*	*Valentine DALODIERE*
Unité / expertise	NDC - Adaptation - Cluster ETS (NACE) Industries, Formations et Etudes GEREP et Solvants (IFEGS) Déchets ENergie et Transition bas carbone (DENT)	Stratégies d'Atténuation de la Pollution Atmosphérique (SAPA) TRAnsports et Mobilité (TRAM)	Agriculture	Information Pôle R&P Support et Développements Informatiques (SDI)	Affaire
Ingénieur(s) d'études	*Etienne FEUTREN (+ adaptation-économie)* *Tara GLASS (+ ETS)* *Nathan VANDROMME GEREP (CSE) (+ Economie Circulaire)* *Valérie IMAD (+ PGS, PM)* *Benjamin CUNIASSE (+ empreintes-NAMEA* *Vincent MAZIN (+ déchets)*	*Gregoire BONGRAND (+ énergie)* *Irving TAPIA VILLAREAL (+ Mimoza)* *Thamara VIEIRA DA ROCHA (+ GCBD)*	*Gwenaelle LEBORGNE (Agri.-SIG-Floreal-Politiques)*	*Antoine GAVEL (+ GIC)* *Ariane DRUART (+ SECTEN)*	*Sabrina KESSOUAR (+ secrétariat de CoDir)*
Doctorante	*Manon SEPECCHER (thèse GCBD)*				

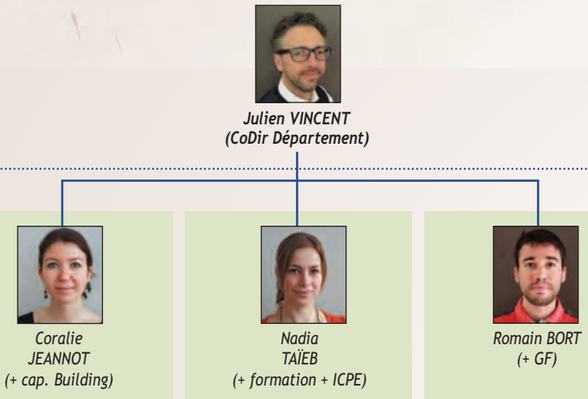

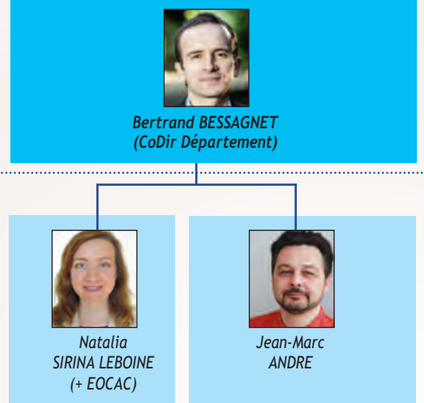
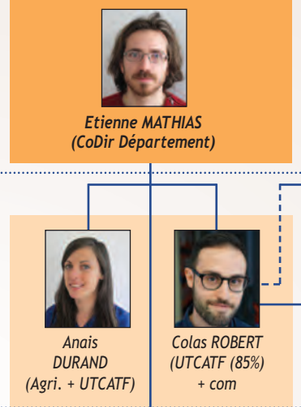
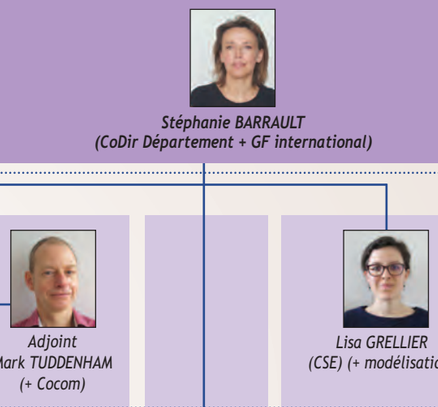
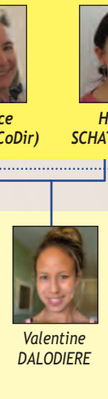
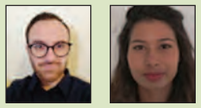

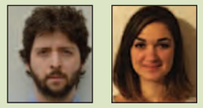

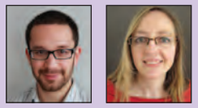

Organisation - planning - revues - pilotage budgétaire… des DAS

DAS 1	Jean-Pierre CHANG - DAS 1 (CoDir DAS)
DAS 2	Julien VINCENT - DAS 2 (CoDir DAS)
DAS 3	Nadia TAIEB - DAS 3 (CoDir DAS)
DAS 4	Stéphanie BARRAULT - DAS 4 (CoDir DAS)
SMQ	Coralie JEANNOT - SMQ (CoDir DAS)

33 personnes + Président en avril 2020
CoDir département = Comité de Direction invitant les chefs de département (tous les trois mois)
CoDir DAS = Comité de Direction invitant les responsables de DAS (tous les trimestres)
Réunion de la direction = DG + 2 DA
Les chefs de DAS ont une compétence transverale: optimisation, coordination, pilotage
Les chefs de département ont une compétence opérationnelle par thème et hiérarchique à l'intérieur de leur département
(+ abcd) une compétence et responsabilité spécifique à un ingénieur

GF = Gaz Fluorés ; UTCATF = Usage des Terres Changements Affectations des Terres et Forêts; SMQ = Système Management de la Qualité

CITEPA

Les principales missions et leurs représentants

Nadine Allemand, Directrice adjointe

- Délégations du DG : en termes de gestion, plan de charge et gestion du temps,
- Pilotage et expertises partagées : stratégies, projections pollution atmosphérique, qualité air et intégration des politiques air et climat,
- Suivi et coanimation : TFTEI, forum pollution atmosphérique, communications externes,
- Conseil : développement du Citepa, participation aux recrutements, suivi du PMT,
- Contrôle : orientation stratégique du SMQ ; sources de financements, etc.

Jérôme Boutang, Directeur général

- Direction stratégique et opérationnelle du Citepa en liaison avec le Président Jean-Guy Bartaire,
- Organisation, plan de continuité de l'activité,
- Ressources, investissements, gestion,
- Prospection, représentation et communication du Citepa dans diverses instances,
- Expert auprès du Consultative Group of Experts (CCNUCC) et auprès de l'UNEA.

Jean-Pierre Chang, Directeur adjoint

- Délégations du DG : stratégie digitale,
- Pilotage et expertises partagées : stratégies et projections GES ; DAS 1,
- Suivi et coanimation : travaux de modélisation ; télétravail, communications externes
- Conseil : stratégie Accord de Paris ; collaborations avec le HCC,
- Contrôle : orientation stratégique du SMQ ; sources de financements, etc.

Département Communication et Soutien à l'Innovation

Le DCSI, Département Communication et Soutien à l'Innovation regroupe l'unité Veille, Valorisation et Visualisation de l'information (VVV), l'unité Support et Développements Informatiques (SDI) et le pôle transversal Recherche et Partenariats (R&P). Son rôle est d'apporter un support aux autres départements du Citepa dans le développement et l'amélioration d'outils informatiques internes et externes, dans la mise en place de partenariats et projets de recherche ainsi que dans le suivi de l'information, de la réglementation et des publications scientifiques. Le département apporte également un appui à la direction dans les orientations de la politique adhérents, l'évolution du système informatique, la communication, le Crédit Impôt Recherche et la valorisation des publications.
Les missions du DCSI sont, pour 2020, de mettre en place un nouveau système informatique ainsi que des outils de visioconférence pour le Citepa, de créer un conseil scientifique et de mener une nouvelle réflexion sur la politique de développement durable du Citepa.

Département Atténuation et Adaptation en France et à l'International

Le D2AFI, Département Atténuation et Adaptation en France et à l'International regroupe l'unité Déchets, Energie et Transition bas carbone (DEnT), l'unité Industries, Formations et Etudes GEREP et Solvants (IFEGS) ainsi que l'unité NDC, Adaptation, Clusters, ETS (NACE). Son rôle est d'apporter un support aux parties prenantes privées et publiques, en France et à l'International afin de répondre à leurs besoins en termes institutionnels, réglementaires et techniques dans les domaines de l'atténuation des émissions de GES et de polluants et d'adaptation au changement climatique, tout ceci en prenant en compte les aspects économiques induits par le changement. Les appuis menés se font à différentes échelles et auprès d'interlocuteurs très divers, avec une expertise très fine et innovante des sujets afin d'appuyer les interlocuteurs au travers de formations, d'études, de renforcement des capacités, au niveau d'un site, d'un groupe, d'une fédération, d'une commune, d'une région et de l'administration française (DREAL, Ministères, etc.) ou de pays en développement et développés.
Les missions du D2AFI sont, pour 2020, de développer des formations à distance (GEREP, Quotas, PGS, réglementation combustion, etc.) afin de permettre aux assujettis de continuer à répondre à leurs obligations réglementaires, y compris dans la période actuelle, d'appuyer les industriels français dans le cadre de leurs rapportages volontaires et obligatoires (que ce soit pour les Plans de Gestion de Solvants, les déclarations GEREP, les quotas ou les BEGES) et dans la définition de leur feuille de route pour une Transition bas carbone, de développer des solutions innovantes de métrique de l'adaptation applicables en France et à l'international et de soutenir les pays dans la mise en place de systèmes d'inventaire pérennes et l'élaboration de scénarios d'atténuation des émissions de GES ambitieux dans le cadre de la mise à jour des CDN notamment.

Département AFOLU

Il couvre principalement les trois thématiques suivantes : Agriculture, forêts, utilisation des terres (le terme AFOLU reprend l'acronyme anglais largement utilisé dans le cadre du Giec : Agriculture, Forestry and Other Land Uses). Dans le domaine agricole, les travaux visent aussi bien la qualité de l'air avec les émissions d'ammoniac (NH_3), précurseur de particules fines, que les gaz à effet de serre méthane (CH_4) et protoxyde d'azote (N_2O). Pour ces différentes substances, le défi de réduire les émissions est immense et est au centre d'une grande attention de la part des décideurs et des médias. Le département AFOLU est également expert des questions de stockage de carbone dans la biomasse, les sols et les produits bois. Il est notamment en pointe sur le suivi de changements d'utilisation des terres, enjeu majeur des dynamiques du carbone, ainsi que des techniques de spatialisation géographique des émissions. Le périmètre de travail du département s'étend aujourd'hui à des thématiques peu traitées jusqu'alors, comme les émissions de pesticides et présente une ambition nouvelle dans le suivi des terres, avec une exploitation accrue des données satellitaires.

Département POMI

Le Département POMI, Polution atmOsphérique, Mobilité et terrItoires, regroupe les unités TRAnsports et Mobilités (TRAM), ainsi que Stratégies d'Atténuation de la Pollution Atmosphérique (SAPA). Les thèmes de la mobilité, l'énergie et des territoires sont au cœur des stratégies d'amélioration de la qualité de l'air au plus proche des populations. Ce nouveau département étend son expertise à la compréhension des phénomènes de pollution atmosphérique de l'échelle supranationale jusqu'aux échelles plus locales, notamment dans les espaces de transition entre les zones rurales et urbaines. Son activité est transversale et appuiera les autres Départements pour étoffer leur expertise.
La mission du Département en 2020 et au-delà sera de déployer des outils de modélisation des émissions (avec une finalité de qualité de l'air à l'international ou pour la recherche), d'évolution de l'usage des sols, de la mobilité, ainsi que des vulnérabilités. Ce travail de modélisation se réalisera à chaque fois que cela sera possible, en étroite collaboration avec les acteurs nationaux pour asseoir l'expertise du Citepa dans ses missions régaliennes mais également pour développer son offre de services à l'International.

Aménagements et agrandissements de nos lieux de travail : au 42 et au 48, rue de Paradis 75010 Paris

D'importants travaux d'aménagement, isolation et rénovation du bâtiment du 42 rue de Paradis, ont duré toute l'année, perturbant quelque peu notre tranquillité. En revanche, le résultat est très satisfaisant, tant au niveau des parties communes, qu'au niveau de l'isolation phonique et thermique de nos locaux. Ces travaux ont été intégralement financés par le propriétaire de l'immeuble et les perturbations dues au chantier ont donné lieu à des compensations financières pour le Citepa.
Nous avons loué en janvier 2019, sur un bail de long terme, une nouvelle salle au 48 rue de Paradis. Pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes (hors covid), elle a été très régulièrement utilisée pour nos Conseils d'administration, groupes de travaux, petits déjeuners thématiques, et formations.

Adhérents au 01/06/2020

- A3M (Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux - ex FEDEM)
- ABC (Association Bilan Carbone)
- ADEME
- AIR FRANCE
- AIRBUS OPERATIONS SAS
- AIR LIQUIDE
- ALUMINIUM FRANCE
- AMORCE
- APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique)
- ARKEMA FRANCE
- ARVALIS - Institut du végétal
- ASCOVAL
- ASTEE (Association française des professionnels de l'eau et des déchets)
- ATEE (Association Technique Energie Environnement)
- ATILH (Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques)
- ATMO Grand-Est
- ATMO PACA
- ATMO Auvergne Rhône-Alpes
- AXENS
- BIO SPRINGER (Groupe Lesaffre)
- BOREALIS CHIMIE SAS (ex GPN -Grande Paroisse de l'Azote)
- BOUDEVILLE & FONTAINE
- Bureau Européen de l'Environnement (EEB)
- BUTACHIMIE
- CCI FRANCE (CFDE)
- CEA SACLAY
- CIMENTS CALCIA
- CIMENTS LAFARGE FRANCE
- CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles)
- CERDIA FRANCE (ex RHODIA ACETOW)
- Chambres d'Agriculture France
- CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Eneragie)
- CLIMATE CHANCE
- COOP DE FRANCE Déshydratation
- COPACEL (Union Française de l'Industrie des Papiers, Cartons et Celluloses)
- CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain)
- CPDP (Comité Professionnel Du Pétrole)
- CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction)
- DIMENC (Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de Nouvelle-Calédonie)
- Ecole Nationale des PONTS et CHAUSSEES (via CEREA)
- EDF - Pôle Industrie - Saint Denis
- EIFFAGE Génie Civil
- ENERGIES REUNION
- ERDF
- ENGIE
- ENVIRONNEMENT SA
- EPE (Entreprise pour l'Environnement)
- ERAMET
- ESSO SAF
- EXPERTISE FRANCE (PFVT- ex ADETEF)
- FCSIV (Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre)
- FEDENE (FEDération des services ENergie Environnement)
- FIPEC (Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, colles et adhésifs)
- FIVES PILLARD
- FNB (Fédération Nationale du Bois)
- FRANCE CHIMIE
- GAZEL ENERGIE (EX-UNIPER)
- GLOBAL SWITCH
- IFPEN
- INERIS (Institut National de l'EnviRonnement Industriel et des RisqueS)
- LABORATOIRE CENTRAL DE LA PREFECTURE DE POLICE DE PARIS
- LAET- Laboratoire Aménagement Economie Transports
- MEDEF
- MELJAC BETTENCOURT
- MICHELIN
- MOV'EO
- NYRSTAR FRANCE
- PSA PEUGEOT CITROEN (via CCFA)
- RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique)
- SAACKE
- SARIA Industries
- SAINT-GOBAIN Conception Verreries
- SCIENCES ET AVENIR
- SER (Syndicat des Energies Renouvelables + FNB + SNPGB)
- SIORAT - Grands Projets
- SNFS (Syndicat National des Fabricants de Sucre)
- SNCF Logistics
- SOLVAY
- SYPRED
- TECHNOCENTRE RENAULT (via CCFA)
- TEREOS FRANCE
- TIRU SA
- TOTAL RAFFINAGE CHIMIE
- TOTAL S.A.
- UFIP (Union Française des Industries du Pétrole)
- UNICLIMA (Union Syndicale des Constructeurs de Matériels Aérauliques, Thermiques et Frigorifiques)
- UNIFA (Union des Industries de la Fertilisation)
- UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction)
- UNION ROUTIERE DE FRANCE
- Université Paul Sabatier Auch/Toulouse (Département HSE)
- USIRF - ROUTES DE FRANCE
- VEOLIA
- WEYLCHEM LAMOTTE (ex CLARIANT SFC)

COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président du Citepa
J-G. BARTAIRE

EDF
(Electricité de France)
R. BUSSAC
Premier Vice-Président

ENGIE
H. CASTERMAN
Vice-Président

CCFA
(Comité des Constructeurs Français d'Automobiles)
N. LE BIGOT
Vice-Président

ATILH
(Syndicat Français de l'Industrie Cimentière)
F. COPIN
Trésorier

M. LARZILLIERE
Président d'honneur du Citepa

CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPA
(Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique)
D. CHARPIN

ATEE
(Association Technique Energie Environnement)
C. DECONNINCK

EEB
(Bureau Européen de l'Environnement)
C. SCHAIBLE

CLIMATE CHANCE
R. DANTEC

COPACEL
(Union Française de l'Industrie des Papiers, Cartons et Celluloses)
B. OUDART

CPDP
(Comité Professionnel Du Pétrole)
L. RICHARD

CEREA
(Laboratoire de l'Ecole Nationale des PONTS et CHAUSSEES)
P. BERNARDARA

FCSIV
(Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre)
J. BORDAT

FEDENE
(Fédération des Services Energie Environnement)
S. PETIT

LAET
(Laboratoire Aménagement Economie Transports)
Y. CROZET

MEDEF
(Mouvement des Entreprises pour la France)
L. ROUGER DE GRIVEL

RNSA
(Réseau National de Surveillance Aérobiologique)
M. THIBAUDON

UFIP
(Union Française des Industries du Pétrole)
F. CHEVALLIER

FRANCE CHIMIE
(Union des industries chimiques)
C. CAROLY

UNICLIMA
(Union Syndicale des Constructeurs de Matériels Aérauliques, Thermiques et Frigorifiques)
V. OHL-GASTEAU

UNIFA
(Union des Industries de la Fertilisation)
F. NYS

GAZEL ENERGE (EX-UNIPER)
A. TIERCELIN

Les rues vides de Paris pendant le confinement

Perspectives 2020,

par Jérôme Boutang, Directeur général

Deuxième année de notre plan quinquennal, 2020 devait confirmer la forte progression enregistrée en 2019 et même progresser en chiffre d'affaires de +8%. Mais, suite à un défi sanitaire inédit, une crise internationale due à la pandémie Covid19, s'est imposée, affectant la planète entière et limitant la mobilité et les activités humaines. Cette crise est aussi l'opportunité pour les sociétés de s'interroger sur ces pratiques de développements durables. Cette crise impacte fortement nos activités.

Dès la mi-mars, un plan stratégique de continuité de l'activité du Citepa a été mis en place pour donner suite à une consultation interne auprès du CSE et du Comité de Direction, ainsi qu'externe, auprès des administrateurs. Ce plan est réactualisé depuis, toutes les trois semaines, en fonction des restrictions de mobilité, précautions sanitaires et perspectives. Il est présenté au personnel et à distance via l'application TEAMS. L'activité demeure à un niveau très intense malgré les risques de retards ou de reports d'activités déjà programmés, du fait des bailleurs.

Une nouvelle organisation (présentée dans ce rapport) a été mise en place en mars 2020. Forte de cinq départements et de quatre Domaines d'Activités Stratégiques, elle a pour but de déployer nos activités en France (avec davantage d'interlocuteurs spécialisés pour répondre aux besoins du MTES sur les inventaires nationaux, ainsi qu'aux entreprises) et à l'international (via des modélisations dans divers domaines en lien avec la pollution atmosphérique et le climat, et la participation aux NDC), vers le calcul des émissions, les projections, l'atténuation et l'adaptation.

Nous faisons le maximum pour limiter les impacts de cette crise sur le Citepa en 2020. Même si notre croissance est stoppée, l'amortissement relatif de cette crise dépendra de notre portefeuille de commandes déjà engrangées depuis 2019, de la confiance du MTES dans notre mission d'opérateur, des sollicitations dans le domaine de la transition écologique, de nos outils et de la solidarité de nos équipes. Nous avons aussi fait appel aux dispositifs exceptionnels de chômage partiel pour pallier un creux de l'activité au printemps et en été. Au-delà de cette année, la crise devrait continuer à provoquer de nombreuses répercussions sur nos activités, et le Citepa devra s'adapter à un environnement encore plus incertain.

Le Citepa avait mis en place depuis huit ans, le télétravail, qui a été systématisé depuis la crise. Nous avions aussi anticipé avant le confinement général du personnel dès le 17 mars, la mise à disposition d'outils de travail à distance et des accès au Cloud performants. La participation de l'ensemble des salariés et leur efficacité sont au rendez-vous malgré la distance et les perturbations logistiques, administratives et financières de tous ordres. Je félicite l'ensemble des équipes pour leur dévouement sans faille. Nous avons aussi décidé de renforcer la possibilité de travailler à distance en équipant nos deux salles de réunion d'un matériel de visioconférence professionnel. Nous envisageons ainsi de pouvoir tenir des réunions hybrides en présentiel et à distance dans le cadre des activités associatives, des activités d'opérateur d'état et des activités d'études du Citepa. La salle au 48 rue de Paradis pourra être louée par les adhérents à des tarifs compétitifs. Conforme aux gestes barrières et à notre politique de développement durable (en réduisant notre empreinte carbone), ces nouveaux modes de travail devraient nous permettre de concilier efficacité, bien-être et santé au travail. L'année 2020 va nous mettre à rude épreuve mais j'ai confiance dans notre savoir-faire, dans nos équipes, ainsi que dans nos partenaires, adhérents et Ministères, pour continuer notre plan de développement, avec des pratiques modifiées, mais encadrées par le Système de Management de la Qualité.